M. Duval-Jouve à poursuivre ses recherches déjà si concluantes, et à les continuer surtout dans la même famille.

M. le Président demande à M. Duval-Jouve quels sont les résultats de ses observations, relativement au groupement des espèces françaises du genre *Cyperus*.

M. Duval-Jouve répond qu'il en distingue trois groupes, d'après l'étude des coupes foliaires, et que ces trois groupes se trouvent d'autant mieux définis qu'une concordance parfaite existe entre les caractères anatomiques et les caractères extérieurs des espèces qui les constituent.

M. Lamotte fait à la Société la communication suivante :

NOTICE SUR QUELQUES PLANTES NOUVELLES OU RÉCEMMENT DÉCOUVERTES EN AUVERGNE, par **M. Martial LAMOTTE.**

Le répertoire botanique est actuellement encombré d'une si prodigieuse quantité de noms nouveaux, que j'ai hésité longtemps avant de publier la description des espèces que je propose ; je ne m'y suis décidé qu'après m'être assuré par une étude de plusieurs années, par de nombreux semis, que les caractères qu'elles présentent sont sérieux et constants.

Dianthus Girardini Lamotte (1).

Tiges de 25 à 50 centimètres, ascendantes, arrondies, glabres, lisses, simples ou *rameuses* dans le haut. Feuilles *largement lancéolées*, assez longuement atténuées au sommet, contractées au-dessus de la base, assez épaisses, d'un *vert foncé*, glabres et très-brièvement ciliées-rugueuses sur les bords, parsemées à la surface de petites dépressions qui, vues à contre-jour, sont transparentes, à nervures latérales très-peu saillantes ; les caulinaires soudées à la base en une gaîne aussi large que longue, sur laquelle se prolongent les nervures de la feuille. *Fleurs disposées en panicule lâche, terminant au nombre de deux ou trois chaque rameau plus ou moins allongé d'une trichotomie régulière ;* chaque petit capitule muni à sa base de deux feuilles florales, étroites-linéaires, l'égalant à peine. Écailles calicinales oblongues-ovales, largement blanches-scarieuses et ondulées sur les bords *non ciliés*, contractées en une arête verte, linéaire, molle, *égalant à peine* le tube du calice, finement et brièvement ciliée-rugueuse sur les bords. Calice de 20 mill. de long, cylindrique, finement strié, à cinq dents lancéolées-acu-

(1) Je dédie cette espèce à M. Girardin, ancien recteur de l'Académie de Clermont, au savant illustre dont les nombreux travaux sur la chimie, l'agriculture, la physique végétale, etc., ont rendu de si éminents services à la science ; je la lui dédie comme une bien faible preuve de reconnaissance pour la sympathie qu'il m'a toujours témoignée.

minées d'un rouge-brun, égalant presque le tiers de la longueur totale du calice. Pétales à limbe obovale-rhomboïde, denté, atténué brusquement en onglet égalant deux fois sa longueur, d'un beau rouge piqueté de blanc vers le milieu ; à gorge moins foncée, *garnie de quelques poils* courts, roides, à demi-couchés; anthères petites, ovales, violet pâle ; stigmate violet-rouge. Capsule ovale-oblongue, arrondie dans le bas, subquadrangulaire dans la moitié supérieure, à angles blanchâtres ainsi que la partie libre des valves, obtuse au sommet, plus courte que le calice, atteignant seulement la moitié de la longueur des dents. Graines mûres d'un noir mat, suborbiculaires-ovales, finement striolées-chagrinées au centre, chagrinées sur les bords. ② ou ♃.

HAB. — *Cantal*. Bois de la Borie, commune de Paulhenc, près de la Truyère, au lieu dit le Gourlau ! (*Roche*), à 800 mètres d'altitude. Juillet.

Cette singulière espèce, qui a été découverte à la localité indiquée par M. Roche, instituteur à Paulhenc (Cantal), s'éloigne essentiellement du *Dianthus barbatus* L., pour lequel je l'ai prise tout d'abord, par son mode d'inflorescence. Dans le *D. barbatus* L., les fleurs, brièvement pédonculées ou sessiles, sont étroitement agrégées au sommet de la tige et forment un capitule dense ; dans la plante du Cantal, les axes secondaires et tertiaires s'allongent beaucoup, se divisent en trichotomie régulière, dont les derniers rameaux sont terminés, le central par une fleur, les latéraux par deux fleurs, l'une sessile, l'autre pédonculée et dont l'ensemble forme une panicule assez lâche.

Le *D. Girardini* diffère en outre du *D. barbatus* : par son calice presque le double plus gros, plus long, à dents moins longuement cuspidées, non ciliées ; par les écailles calicinales moins larges, moins ovales, à large bordure membraneuse non ciliée, contractées en pointes moins étroites ne dépassant pas la fleur après l'anthèse ; par ses pétales poilus à la base du limbe ; par ses capsules plus grosses ; par ses feuilles plus épaisses, plus larges, d'un vert plus foncé, à partie soudée plus courte. Les bords libres du limbe au-dessus de la soudure s'éloignent brusquement l'un de l'autre, tandis qu'ils sont rapprochés et même contigus dans le *D. barbatus* L.

J'ai reçu de nombreux pieds vivants de cette plante, récoltés à la localité indiquée ; je les ai cultivés et j'ai fait des semis abondants des graines qu'ils ont données, pendant plusieurs années consécutives, sans qu'aucune modification se soit produite dans les caractères spécifiques que j'ai indiqués, si ce n'est un développement plus considérable de la taille et une augmentation dans le nombre des fleurs.

Hypericum Desetangsii Lamotte. — *H. quadrangulum* Des Étangs, notes in *Mém. Soc. agricult. de l'Aube*, 1841 ; extr. p. 24 (non Linn.).

Tige de 5 à 8 décim., subarrondie, dressée, roide, dure, glabre, munie dans le bas de *quatre lignes saillantes* dont deux presque *membraneuses* (deux de ces lignes deviennent à peine visibles dans le haut ou disparaissent

complétement), rameuse à rameaux courts et stériles dans la partie inférieure et moyenne, plus allongés et florifères dans le haut, étalés, dressés, ne se réunissant pas en corymbe au sommet de la tige. Feuilles larges, *ovales-elliptiques ou elliptiques-oblongues*, *arrondies au sommet*, *rétrécies à la base*, *sessiles*, couvertes de points translucides très-fins, moins abondants dans les feuilles supérieures, garnies sur les bords de points noirs, à nervures secondaires transparentes *peu ramifiées*. Fleurs *grandes*, 24 *à* 28 *mill.* de diamètre, disposées en panicule terminale assez compacte. Pédicelles de moitié plus courts que le calice, munis à la base de bractées lancéolées-linéaires, aiguës. Sépales *lancéolés-étroits*, *aigus*, *entiers ou subdentés* au sommet, glabres, *dépourvus de points noirs*, égalant la moitié de la corolle. Pétales d'un beau jaune doré, obovales-oblongs, arrondis au sommet, *sans points noirs sur les faces*, à bord droit entier non glanduleux, à bord gauche un peu ventru, denticulé, garni de quelques glandes noires. Anthères munies entre les lobes d'une glande noire. Styles très-divergents, égalant à peine les étamines ; stigmate ponctiforme, rougeâtre. Capsules ovales, 7 millim. de long, à valves munies de bandelettes résinifères nombreuses, assez brusquement contractées en un style filiforme de 4 1/2 mill. de long. Graines très-petites, à peine 1 mill. de long, cylindriques, arrondies aux deux bouts, portant un très-petit mucron (débris du funicule) à l'extrémité inférieure, brunâtres, très-finement alvéolées. Souche épaisse, ligneuse, émettant un grand nombre de stolons filiformes rougeâtres. ♃. Juillet-août.

HAB. — *Allier*. Prairies, haies des bords de la Veauce, dans les communes de Veauce, de Sussat et de Vicq ! A. C.

Cette espèce, intermédiaire des *H. perforatum* L. et *quadrangulum* L., diffère manifestement de l'un et de l'autre. Elle s'éloigne des *H. perforatum* L. et *H. lineolatum* Jord., par sa tige relevée de quatre lignes saillantes, par ses feuilles plus larges, de forme différente ; par son port qui se rapproche davantage de celui de l'*H. quadrangulum ;* par ses sépales moins étroits, non maculés ; par les bandelettes résinifères de la capsule plus nombreuses. Son port et ses larges feuilles l'ont fait souvent confondre avec l'*H. quadrangulum ;* il est cependant facile de la distinguer de celui-ci à ses feuilles garnies de glandes translucides, dont les nervures secondaires sont bien moins ramifiées-anastomosées ; à ses sépales plus étroits, lancéolés-aigus, non tachés de points noirs à leur surface. Ces derniers caractères la séparent de l'*H. commutatum* Nolte. Elle n'a que des rapports très-éloignés avec l'*H. tetrapterum* Fries. La grandeur de ses fleurs et la forme de ses feuilles ne permettent pas de la confondre avec cette espèce. Les feuilles de l'*H. tetrapterum* sont élargies dans le bas semi-embrassantes ; dans l'*H. Desetangsii*, elles sont rétrécies à la base et simplement sessiles.

C'est notre honorable confrère M. S. Des Étangs, alors avocat à Troyes, actuellement juge de paix à Bar-sur-Aube, qui le premier a appelé l'attention

des botanistes sur cet *Hypericum*, par une note publiée dans les Mémoires de la Société d'agriculture de l'Aube en 1841. Aussi je ne fais que rendre justice au savant botaniste de la Champagne en lui dédiant cette espèce qu'il a signalée depuis si longtemps.

Dans sa note, M. Des Étangs considère cette plante comme étant intermédiaire entre l'*H. quadrangulum* L. et l'*H. tetrapterum* Fries, et il indique nettement les caractères qui la séparent de ces deux espèces. Mais, sur l'avis de Jacques Gay, qui considérait les sépales comme étant très-variables et les caractères tirés de ces organes comme n'ayant aucune importance, il réunit cet *Hypericum* comme *forme remarquable* à l'*H. quadrangulum* L.

Je suis loin de partager la manière de voir de J. Gay, et je regarde au contraire comme de bons et constants caractères ceux fournis par les sépales et les pétales dans le genre *Hypericum*.

Les auteurs ne sont guère d'accord sur les caractères de l'*H. quadrangulum* L., quoique ce soit une espèce bien tranchée. Les uns disent les feuilles de cette plante tantôt perforées, tantôt imperforées ; d'autres affirment qu'elles sont toujours dépourvues de glandes translucides ; ceux-ci lui donnent des sépales elliptiques ou ovales plus ou moins obtus, ceux-là des sépales oblongs-lancéolés ou ovales-lancéolés-aigus. Cette incertitude dans l'indication des caractères de l'*H. quadrangulum* L. tient évidemment à ce que l'on a confondu avec lui l'*H. commutatum* Nolte et Rchb., que je considère comme un hybride des *H. quadrangulum* et *H. perforatum*.

L'*H. quadrangulum* L., des montagnes d'Auvergne, n'a jamais de glandes translucides à ses feuilles ; ses sépales sont toujours largement ovales, très-obtus, marqués de points noirs, et ses pétales sont munis sur les deux faces de glandes noires allongées.

Il est probable que l'*H. Desetangsii* est une espèce assez répandue ; il existe sans doute dans toutes les localités de plaines où l'on indique l'*H. quadrangulum* L., et son aire d'expansion s'étendra aux dépens de celle de ce dernier, qui est une plante essentiellement montagnarde.

Taraxacum salsugineum Lamotte.

Capitules *petits, longs de* 12 *à* 15 *mill.*, les plus gros ne dépassant pas après l'anthèse 6 *mill. d'épaisseur*, arrondis-obconiques à la base ; hampes égalant les feuilles ou le double plus longues, lanugineuses étant jeunes, puis glabres ; involucre à folioles extérieures *lancéolées-linéaires, scarieuses* sur les bords, ou *obtuses et munies de quelques cils blancs* très-courts au sommet, d'un vert teinté de rougeâtre livide, *dressées-appliquées*, un peu étalées à la fin, de moitié plus courtes que les intérieures ; celles-ci *linéaires*, légèrement atténuées dans le haut, d'un *rouge livide* plus ou moins verdâtre, étroitement scarieuses sur les bords, *sans ligne longitudinale* au milieu, à sommet subtronqué-arrondi, à peine calleux, brun-rougeâtre. Fleurs *peu nombreuses*,

30 *environ* dans chaque capitule, les extérieures à languette *dépassant peu* l'involucre, jaune en dessus, violacée en dessous. Akènes d'un *gris-jaunâtre pâle*, étroitement oblongs-obovales, *finement striés, peu et brièvement muriqués dans le haut seulement*, mesurant 4 mill. de long, y compris le bec qui est de 1 mill., le support de l'aigrette a 2 1/2 mill. et l'aigrette 5 mill. de long. Feuilles dressées-étalées, glabres, d'un vert gai, parfois légèrement teintées de rougeâtre, oblongues-obovales, aiguës ou subarrondies au sommet, insensiblement contractées en pétiole à la base, les extérieures presque entières ou simplement dentées-ondulées, celles du centre profondément lobées, à lobes aigus, horizontaux, entiers ou dentés. Racine courte, épaisse, se divisant en deux rameaux assez gros, courts, tronqués, garnis de fibrilles. ♃. Fin juillet, août.

Hab. — *Puy-de-Dôme*. Lieux incultes, salés et imprégnés de bitume des marais de Cœur près Gerzat, entre la butte et la Maison-Jaune ; prairies arrosées par les eaux minérales à Saint-Nectaire ! R.

Ce *Taraxacum*, dans les localités où je l'ai découvert, croît en société avec les quelques plantes maritimes qui vivent autour de nos sources minérales. A Cœur, c'est avec le *Plantago maritima* L., le *Glyceria distans* Wahl., qu'on le rencontre ; à Saint-Nectaire, il est associé au *Glaux maritima* L., au *Triglochin maritimum* L., au *Glyceria distans* Wahl.

Par la petitesse de ses calathides, par sa floraison estivale, jamais vernale, il s'éloigne beaucoup de toutes les espèces de ce genre. On ne peut le rapprocher, à cause de l'exiguïté de sa taille et de sa floraison tardive, que du *T. gymnanthum* DC. Celui-ci se distingue du *T. salsugineum* par ses calathides plus grosses, à fleurs plus nombreuses dépassant plus longuement l'involucre ; par les folioles plus larges, les extérieures plus courtes, ovales, plus largement membraneuses, plus colorées, les intérieures marquées longitudinalement d'une raie noire ; par ses akènes plus grands (5 mill. y compris le bec), ceux de la circonférence rugueux-muriqués dans toute leur longueur, fortement muriqués-épineux au sommet, à stries plus larges, moins nombreuses, à support de l'aigrette plus long (5 à 7 mill.) égalant ou dépassant un peu l'aigrette très-fragile ; par ses feuilles paraissant après l'anthèse, profondément roncinées, à lobes alternativement grands et petits, dirigés en bas.

Parmi un assez grand nombre d'espèces qui ont été découvertes en Auvergne depuis la publication du *Catalogue du plateau central*, et dont je fais mention dans une *Florule* de la même région, à laquelle je travaille, je citerai les suivantes, qui sont assez rares en France pour que l'indication de localités nouvelles intéresse les botanistes.

Silaus virescens Boiss. in *Ann. sc. nat.* ser. 3, t. I, p. 301. — *Bunium virescens* DC. *Prodr.* IV, p. 11.

Cantal. — Bois au-dessus du château de la Voile, commune de Brezons ! Juillet.

Cette espèce, qui n'a encore été indiquée en France que dans la Côte-d'Or et sur le calcaire, a été découverte à la localité citée par M. Roche, instituteur à Paulhenc, sur le terrain basaltique, à une altitude de 800 mètres.

Cirsium palustri-rivulare Nægeli, in Koch, *Syn.* ed. 2, p. 998.

Cantal. — Prairies des bords de l'Allagnon au-dessus de Neussargues ! ♃. Juin.

Cet hybride croît en touffes assez volumineuses, au milieu de celles du *C. rivulare* Link; il a un aspect particulier qui le fait distinguer de loin. Par ses capitules assez gros, peu nombreux, par sa taille, par son port, il tient du *C. rivulare*, et du *C. palustre* par ses feuilles profondément lobées, plus épineuses, décurrentes jusqu'au milieu des entre-nœuds.

Gagea saxatilis Koch, *Syn.* ed. 2, p. 824. — *G. bohemica* G. G. *Fl. de Fr.* III, p. 195, non Schult.

Puy-de-Dôme. Rochers basaltiques des éboulements de Pardines près Issoire ! (*Bareire*). R. — *Allier.* Rochers granitiques des bords de l'Andelot à Saint-Priest près Gannat, au lieu dit le Vieux-Moulin, et ceux des bords du chemin allant à Gannat (Dr *Vannaire*, *Pellat*), assez commun à cette localité. Rochers de gneiss et de micaschiste des bords de la Sioule, à Rouzat, Neuvialle ! (*Billiet*, *Lasnier*). Fin janvier, février.

Presque simultanément ce *Gagea* a été trouvé dans le département de l'Allier, par M. le docteur Vannaire et par M. Pellat, alors sous-préfet de Gannat, et dans celui du Puy-de-Dôme, par M. Bareire, juge de paix à Issoire. L'année dernière MM. Billiet et Lasnier le récoltaient sur les rochers des bords de la Sioule. Il est probable que cette charmante petite plante existe dans bien d'autres localités de nos environs, où sa précocité et sa petite taille ont empêché de la découvrir.

Bromus patulus Mert. et Koch, *Deutschl. Fl.* I, p. 85. — *Serrafalcus patulus* G. G. *Fl. de Fr.* III, p. 592.

Puy-de-Dôme. Bords des vignes des coteaux de la Limagne, puy Long, Chanturgues, à l'est du plateau de Châteaugay à Mirabelle ! A. C. Juin-juillet.

Je crois que ce *Bromus* est répandu sur tous les coteaux calcaires de la Limagne. L'été dernier nous l'avons récolté en abondance le long des chemins peu fréquentés du puy Long, avec M. Le Grand (de Montbrison). Je l'ai ensuite retrouvé sur plusieurs autres points où jusque-là il était resté inaperçu.

Carex pilosa Scop. *Carn.* II, p. 226. — G. G. *Fl. de Fr.* III, p. 408.

Puy-de-Dôme. Bois de Faumanie, pentes nord-est du petit puy de Dôme; base du puy de Pariou, sur le terrain volcanique, à 1000 mètres d'altitude ! Avril-mai.

Malgré les nombreuses excursions que je fais chaque année dans les localités indiquées, cette rare espèce avait échappé à mes investigations. Comme sa floraison est très-précoce, relativement à l'altitude où elle croît, les épis

fructifères sont déjà détruits ou complétement cachés par les feuilles, qui prennent un grand développement, lorsque commencent les herborisations de la montagne.

M. Lamotte met sous les yeux des membres de la Société des échantillons desséchés des trois nouvelles espèces dont il a donné la description, et qui sont destinés à l'herbier de la Société.

M. Brongniart, à l'occasion de la communication si intéressante de M. Duval-Jouve sur l'application des caractères anatomiques à la distinction des espèces végétales et de l'exemple qu'il vient d'en donner relativement aux espèces du genre *Cyperus*, désire donner quelques indications sur l'utilité qu'on peut en tirer dans l'étude des végétaux fossiles.

Occupé depuis quelques mois, dit M. Brongniart, de l'examen de graines fossiles silicifiées trouvées par M. Grand'Eury dans le terrain houiller de Saint-Étienne, et grâce au concours de M. B. Renault, j'ai pu en faire une étude aussi complète que leur mode de conservation et l'état souvent brisé des échantillons l'ont permis.

Ces fruits, ou plutôt les graines de ces terrains n'étaient généralement connues que par les formes, le plus souvent très-imparfaites, de leurs noyaux conservés dans les schistes et grès houillers, accompagnés de quelques portions charbonneuses de leurs enveloppes.

Les graines que j'ai étudiées, renfermées dans des fragments de roches siliceuses, et silicifiées elles-mêmes, ont été souvent altérées et en partie détruites par les circonstances qui ont accompagné leur silicification; cependant beaucoup des parties et des tissus qui les constituaient ont été assez bien conservés pour qu'on puisse se rendre un compte exact de beaucoup de points de leur organisation. On peut ainsi reconnaître qu'elles se rapportent à des formes beaucoup plus variées qu'on ne l'aurait cru d'abord, et l'on peut déjà y distinguer au moins quinze groupes différents, probablement de valeur générique.

Toutes cependant appartiennent à un même type général, celui des graines gymnospermes orthotropes analogues à celles des Taxinées ou des Cycadées. Aucune ne peut être considérée comme un vrai fruit de plante angiosperme, aucune même ne représente les graines réfléchies des Abiétinées ou des *Podocarpus*.

Dans toutes on reconnaît un testa de structure très-variée qui fournit les principaux caractères distinctifs, une chalaze basilaire, un micropyle opposé, et à l'intérieur les restes de l'enveloppe du nucelle et du sac périspermique.

Mais dans les parties internes tous les tissus du nucelle, du périsperme et de l'embryon sont plus ou moins complétement détruits, laissant seulement

des traces d'une apparence souvent fort singulière, qui font vivement regretter leur altération et désirer que de nouvelles découvertes permettent d'en mieux apprécier l'organisation.

On reconnaît que la structure du testa permet de rapporter les diverses formes génériques à deux ou peut-être trois groupes distincts.

Le premier comprend des graines plus ou moins aplaties, à symétrie binaire, c'est-à-dire ayant une forme souvent lenticulaire présentant deux carènes opposées, plus ou moins marquées, qui s'étendent du hile au micropyle ; elles sont souvent échancrées et cordiformes à la base qui correspond à la chalaze et présentent un petit acumen qui indique le micropyle.

C'est à ce groupe qu'appartiennent les genres établis d'après leur forme extérieure sous les noms de *Cardiocarpus* et de *Rhabdocarpus;* mais ils offrent dans la nature des tissus de leur testa des modifications importantes, ce testa étant tantôt formé d'nn tissu dense et compacte dans toute son épaisseur, tantôt au contraire présentant une zone extérieure d'un tissu plus lâche et probablement charnu, comme celui des graines du *Gingko* et des *Cephalotaxus*, tandis que les premières sont analogues à celles des Ifs ou *Taxus*. Sept ou huit genres différents paraissent appartenir à cette section.

Le second groupe comprend des graines à symétrie ternaire, c'est-à-dire présentant des angles ou des sutures au nombre de trois ou de six, peut-être quelquefois de quatre ou de huit, disposées symétriquement autour de l'axe de la graine qui passe par le hile, la chalaze et le micropyle. C'est à ce groupe qu'appartiennent les graines désignées sous le nom de *Trigonocarpus*. Mais ici encore on doit distinguer plusieurs genres, d'après la structure du testa, de la chalaze et du micropyle.

D'autres graines, au lieu d'avoir la forme trigone, sont hexagones et les angles se prolongent en ailes plus ou moins saillantes.

Quelques-unes de ces graines offrent à leur sommet et à leur base un prolongement qui entoure le funicule ou le micropyle comme une couronne ou une cupule.

Dans plusieurs d'entre elles le micropyle forme une sorte de colonne ou de bec saillant parcouru par un canal bien distinct, même sur la graine mûre, et dans lequel on aperçoit quelquefois des vésicules qui semblent être des grains de pollen qu'on croirait même retrouver dans le sommet du nucelle.

Quelques autres graines offrent un testa cylindrique ou ellipsoïde, sans aucun indice de division binaire ou ternaire. Les modifications de forme et de structure sont très-nombreuses, car je crois pouvoir y distinguer huit à dix genres, mais j'en réserve l'exposé pour une autre communication.

J'ajouterai cependant quelques mots relatifs au mode de conservation de ces curieux fossiles, qui sont mêlés dans les fragments de roches siliceuses qui les contiennent avec des débris végétaux de toute nature, morceaux de bois souvent assez volumineux, pétioles de Fougères, fragments de feuilles et de

rameaux, ou petites parcelles de bois formant une sorte de poussière noire semblable à du terreau. Cet assemblage de fragments de toute sorte, analogue au dépôt de feuilles qui se formerait dans une mare d'une forêt, a dû donner naissance, avant d'être empâté dans la silice, à une végétation arrêtée dans son développement, car dans certains échantillons la roche est remplie de petites racines cylindriques très-ténues, dont le tissu est en partie plus ou moins détruit, mais qui ont souvent pénétré jusque dans les tissus spongieux des graines.

Quant au gisement géologique, les morceaux de roches siliceuses qui enveloppent tous ces débris végétaux constituent une couche régulière formée de fragments provenant eux-mêmes d'un dépôt plus ancien où la silicification a dû s'opérer. La couche actuelle est comprise dans le massif très-épais des grès et conglomérats qui forment la base du bassin houiller de Saint-Étienne. Les végétaux qui y sont renfermés doivent ainsi correspondre à une époque plus ancienne que celle des houilles de Saint-Étienne, probablement aux parties supérieures du bassin houiller de Rive-de-Gier. Cette couche de roche siliceuse, que M. Grand'Eury a observée sur plusieurs points du bassin de Saint-Étienne, sera évidemment une source féconde pour l'étude des plantes fossiles de cette époque : car, indépendamment des graines dont je viens de parler, on y trouve des rameaux avec tous leurs tissus et même leur écorce, qui manque si habituellement; d'autres avec des bourgeons florifères; des pétioles et des feuilles de Fougères avec leurs fructifications; en un mot, tout ce qui pouvait tomber sur le sol au moment où ces fragments ont été enveloppés dans la silice.

M. Maurice Tardieu, vice-secrétaire, donne lecture de la lettre suivante :

LETTRE DE **M. Paul CHAPPELLIER.**

A M. le Secrétaire général de la Société botanique de France.

Paris, 30 mars 1874.

Monsieur,

Vous avez eu obligeance de me communiquer la rectification adressée par M. Baker à M. Eug. Fournier, à propos de la dénomination du *Crocus græcus.*

J'ai revu la figure et la description données par le docteur Herbert de son *C. Cartwrightianus;* je n'y ai rien remarqué qui s'oppose à ce que mon *Crocus* soit le même que le *C. Cartwrightianus* Herb., et je serais assez disposé à faire droit à la réclamation de M. Baker. Toutefois la classification du genre *Crocus* et la détermination des espèces étant encore fort indécises, il me reste quelques doutes au sujet de la plante en question.